



Procès-Verbal Commission Régionale Sportive Futsal

Réunion du Jeudi 13 Novembre 2025 (Par voie électronique)

Présents : M. Lilian JURY, M. Roland BROUAT, M. Luc ROUX, M. Pascal PEZAIRE

Assiste : M. Yohan ALRIC

* * * * *

RAPPELS

Port d'un brassard par les Educateurs

Dans le cadre de la lutte contre les violences et incivilités, il a été décidé de reconduire pour cette saison le port d'un brassard par les éducateurs des équipes.

A l'occasion d'un match régional (Senior, Jeune, Féminin, Futsal), chaque éducateur responsable d'équipe portera obligatoirement et de manière visible, un brassard lorsqu'il s'installe sur le banc. Ce brassard est à prévoir par le club pour ses équipes concernées.

Demande de délégués

Les demandes de délégués doivent être impérativement transmises à la Commission compétente, 15 jours avant la rencontre. Délai requis pour traitement.

Périodes autorisées pour un changement d'horaire :

3 périodes régissent les changements d'horaire :

Période VERTE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.***

Période ORANGE :

Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : ***accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.***

Période ROUGE :

Cette période dite **D'EXCEPTION** se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : ***modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.***

COUPES

COUPE NATIONALE FUTSAL – Trophée Michel MUFFAT JOLY

4 clubs de la LAuRAFoot + GOAL FC (pensionnaire de D1) participeront au premier tour fédéral de la Coupe Nationale Futsal – Trophée Michel Muffat-Joly.

Les équipes engagées

44 équipes engagées :

1 équipe de D1 : GOAL FC directement qualifiée pour le premier tour national, les 17 et 18 janvier 2026.

2 équipes de D2 : AS ST PRIEST et CHASSIEU DECINES FC directement qualifiées pour les finales régionales des 13 et 14 décembre 2025.

10 équipes de R1 : exemptes des 1^{er} et 2^{ème} tours.

9 équipes de R2 : exemptes du 1^{er} tour.

4 équipes de D1 de Lyon et Rhône exemptes du 1^{er} tour.

18 équipes de district qui participent au tirage au sort du 1^{er} tour.

Tirage au sort du 4^{ème} tour qui se jouera les 22 et 23 novembre 2025 :

Association Savoyarde Futsal Moutiers (Dis) – F.C Vaulx en Velin (R1)

U.S. Futsal St Fons (R2) – Lyon 8 Futsal (R2)

Futsal Lac d'Annecy Club (R1) – Amateur Lyon Fidésien Futsal (R1)

Condrieu Futsal Club (R2) – Vénissieux F.C. (R1)

F.C. Limonest Dardilly St Didier Futsal (R1) – A. Futsal de Vaulx en Velin (R1)

L'Arbre de Vie Berjallien (R2) – Futsal Club Picasso (R2)

Horaire des rencontres du 4^{ème} tour :

Les rencontres sont fixées au samedi 22 novembre à 17h00.

Le club recevant peut fixer l'horaire de la rencontre soit :

Le samedi entre 14h00 et 20h00 ou le dimanche entre 15h00 et 17h00, sans l'accord du club visiteur. L'annonce de match doit parvenir au service compétitions avant le lundi 17 novembre à 18h00.

Les clubs ont la possibilité de trouver un accord en dehors de ces deux périodes avant le lundi 17 novembre 2025 à 12h00.

Finales régionales : 13 et 14 décembre 2025 – 4 rencontres.

COUPE REGIONALE SENIORS FUTSAL – Challenge Georges VERNET

Date limite des inscriptions : 30 Novembre 2025

Cadrage : 20 et 21 décembre 2025

1^{er} tour : 14 et 15 février 2026

2^{ème} tour : 21 et 22 mars 2026

1/2 finales : 25 et 26 avril 2026

Finale : 14 mai 2026

Pascal PEZAIRE,

Roland BROUAT,

Elu référent du département sportif

Secrétaire de séance